

Communes de MARTINPUICH et LE SARS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE
EXPLOITATION D'UN PARC EOLIEN PAR LA
SOCIÉTÉ « PARC EOLIEN NORDEX VII »

En exécution du Code de l'Environnement et d'un arrêté préfectoral du 12 septembre 2018, une enquête publique est ouverte pendant 32 jours à partir du 8 octobre 2018, sur la demande d'exploitation d'un parc éolien comprenant quatre aérogénérateurs (Hauteur totale : de 150 m – Puissance totale installée de 14,4 MW) et deux postes de livraison sur le territoire des communes de MARTINPUICH et LE SARS par la Société « PARC EOLIEN NORDEX VII ».

M. Gaëtan LESNE est chargé du suivi du dossier de la Société « PARC EOLIEN NORDEX VII ».
(01.55.93.59.34 - 06.79.81.66.21).

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier relatif à cette installation, en Mairie de MARTINPUICH siège de l'enquête, sise 30 Grand'rue, le mardi de 11h00 à 12h00 et le jeudi de 17h30 à 18h30, ainsi que du dossier sous format numérique à l'adresse suivante : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr> - Publications - Consultation du Public - Enquête Publique – Eolienne – NORDEX 7.

Ce même dossier peut également être consulté, pendant la durée de l'enquête, à la Préfecture du Pas-de-Calais – Service Installations Classées – Rue Ferdinand Buisson – 62020 ARRAS cedex 9, du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.

Une étude d'impact, l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale et le mémoire en réponse de l'exploitant à l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale sont insérés au dossier d'enquête publique.

Un dossier sous format numérique est déposé en mairies :

- du Pas-de-Calais : Achiet-Le-Petit, Avesnes-Les-Bapaume, Bapaume, Beaulencourt, Biefvillers-Les-Bapaume, Bihucourt, Gréville, Le Sars, Le Transloy, Ligny-Thillois, Morval, Puisieux, Riencourt-Les-Bapaume, Warlencourt-Eaucourt ;

- de la Somme : Bazentin, Beaucourt-sur-l'Ancre, Contalmaison, Courcellette, Flers, Fricourt, Ginchy, Grandcourt, Gueudecourt, Guillemont, Hardecourt-aux-Bois, Irlès, Lesboeufs, Longueval, Mametz, Miraumont, Montauban-de-Picardie, Owillers-La-Boisselle, Pozières, Pys, Thiepval.

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les consigner sur le registre ouvert, à cet effet, en Mairie de MARTINPUICH siège de l'enquête, du 8 octobre 2018 au 8 novembre 2018 inclus, soit à les transmettre par courrier en Mairie de MARTINPUICH ou les formuler à Mme Katja ERDMANN, commissaire-enquêteur, qui sera présente en cette mairie :

- le lundi 8 octobre 2018 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le mardi 16 octobre 2018 de 14 h 00 à 17 h 00,
- le mercredi 24 octobre 2018 de 14 h 00 à 17 h 00,
- le samedi 3 novembre 2018 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le jeudi 8 novembre 2018 de 14 h 00 à 17 h 00.

Les observations et propositions du public pourront également être formulées, du 8 octobre 2018 au 8 novembre 2018, à l'adresse suivante : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr> – Publications - Consultation du Public - Enquête Publique – Eolienne – NORDEX 7 - Réagir à cet article.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, en mairie de MARTINPUICH ainsi que dans les mairies précitées. A l'issue de l'enquête, le Préfet statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter.

Les personnes intéressées pourront consulter sur le site Internet de la Préfecture du Pas-de-Calais : www.pas-de-calais.gouv.fr - Publications - Consultation du Public - Enquête Publique – Eolienne – NORDEX 7, les informations relatives à ce projet.